



# Prix Promotion de la Santé Environnementale

publié le 18/06/2020

## Un prix de l'Académie nationale de Pharmacie et de la MGEN

### Descriptif :

L'Académie nationale de Pharmacie et la MGEN s'associent pour récompenser les meilleurs projets en santé environnementale des écoles, collèges et lycées.

### Sommaire :

- Conditions d'admissibilité
- Critères d'évaluation
- Inscription

L'Académie nationale de Pharmacie [↗](#) et la MGEN [↗](#) souhaitent valoriser et récompenser les efforts des acteurs des Premier et second degrés (enseignants et élèves) ayant mis en œuvre des projets visant à expliciter et promouvoir des liens existant entre l'Environnement et la Santé, en remettant le Prix Promotion de la Santé environnementale, doté de 2600 euros.

### ● Conditions d'admissibilité

Le projet soumis doit :

- résulter d'une démarche de prévention favorisant l'implication de la communauté éducative, des élèves,
- expliciter et assurer la promotion ou la vulgarisation des liens entre environnement et santé,
- favoriser l'intégration des savoirs dans un but de prévention de maladie ayant une composante environnementale,
- avoir déjà été mis en œuvre lors de l'envoi du dossier de candidature.

La réalisation présentée pourra avoir été mise en œuvre récemment ou non. Il faudra qu'elle ait eu un impact en santé environnementale.

Les lauréats ou leurs représentants seront invités à la cérémonie de remise du Prix dans les locaux de l'Académie nationale de Pharmacie, le 16 décembre 2020.

### ● Critères d'évaluation

Qualité de la démarche mise en place :

- clarté des objectifs
- public visé avec degré de participation des élèves/étudiants, de la communauté éducative
- modalités de mise en œuvre

Résultat : produits de vulgarisation (ouvrage, brochure, autres)

Impact : population ayant bénéficié de l'action (effectif, caractéristiques ...)

Rayonnement : possibilité de généralisation de l'action

### ● Inscription

Les dossiers de candidature sont à envoyer au plus tard le 1er septembre 2020 à minuit à l'adresse suivante :  
**info@acadpharm.org**

Le dossier pourra être accompagné d'un document adressé à l'Académie nationale de Pharmacie, 4 avenue de l'Observatoire, Paris 6ème

Pour plus d'informations : info@acadpharm.org



**Académie  
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.